



### Sponsors



### Partenaires



### Renseignements et inscriptions

Office de Tourisme  
18 route de Notre Dame de la Gorge  
74170 LES CONTAMINES  
Tél : 04.50.47.01.58  
Fax : 04.50.47.09.54  
Email : [info@lescontamines.com](mailto:info@lescontamines.com)  
[www.lescontamines.com](http://www.lescontamines.com)

# La Montée du Signal

Course individuelle de ski de montagne en nocturne avec départ en ligne  
Dénivellation : 700m (400m pour les Cadets)  
Vendredi 16 décembre 2011, départ à 19h

Le nombre d'inscrits est limité à 200.

#### Pour les Cadets :

Départ de l'Etape et arrivée au Signal (rendez-vous à la télécabine de la Gorge puis montée à ski de 15 minutes et départ en ligne de l'Etape).  
Attention départ simultané avec l'autre course

#### Pour les autres catégories, 2 possibilités :

- si l'enneigement est correct :  
départ de la télécabine de la Gorge (altitude 1165m) et arrivée au Signal (altitude 1870m)
- si l'enneigement est insuffisant sur la partie basse :  
rendez-vous à la télécabine de la Gorge puis montée à pied de 15 minutes et départ au point 1400m et arrivée au sommet du télésiège de Roselette (altitude 2100m).

#### Remise des dossards :

Parking de la Gorge.

#### Inscriptions closes :

Mercredi 14 Décembre à 19h.

#### Repas à l'issue de la course :

Restaurant du Signal (1870m).

A l'issue du repas, la redescente se fera sous la responsabilité des compétiteurs.



# LA MONTÉE DU SIGNAL

les Contamines montpie



**Vendredi 16 décembre 2011**  
**Départ : 19h**

9ème Mountain Ski Tour  
Challenge haut savoie de courses de ski de montagne

# Règlement de la Montée du Signal

## Article 1 :

L'épreuve de la **Montée du Signal**, comptant pour le 9ème Mountain Ski Tour, est organisée par la station des Contamines-Montjoie, le vendredi 16 décembre 2011.

## Article 2 : Modalités d'inscription et tarifs

Les concurrents doivent être en possession soit de la licence FFME avec certificat médical de non contre indication à la pratique du ski de montagne en compétition, datant de moins d'un an.

Les non licenciés pourront participer à l'épreuve en souscrivant la licence journée FFME en vente au prix de 6€ à l'Office de Tourisme et devront au préalable fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du ski de montagne en compétition, datant de moins d'un an.

Les mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale.

En l'absence des documents précités, l'inscription sera refusée.

L'inscription sera prise en compte à réception du montant de l'inscription joint au bulletin d'inscription officiel dûment rempli et signé avant le mercredi 14 décembre à 19h00, à concurrence de 200 participants ;

Le montant de l'inscription est de 22€.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

En fonction du nombre d'inscrits (internet et courrier), des inscriptions seront prises sur place jusqu'à 18h30 dans la limite des 200 inscrits.

## Article 3 :

Le matériel autorisé est celui utilisé dans les compétitions officielles de ski de montagne soit des skis de 50 mm de largeur sous le pied avec carres métalliques sur toute la longueur.

Le port de la lampe frontale est obligatoire (course nocturne)

Matériel de rechange : chaque concurrent devra déposer auprès de l'organisateur un sac contenant des vêtements de rechange et des vêtements chauds avant 18h30.

Il incombe à chaque participant de mettre son nom ou une marque sur son sac.

Aucune assistance extérieure pendant la course n'est autorisée.

## Article 4 : Parcours

Départ : 19h

### Pour les Cadets :

Départ de l'Étape et arrivée au Signal (rendez-vous à la télécabine de la Gorge puis montée à ski de 15 minutes et départ en ligne de l'Étape)

### Pour les autres catégories, 2 possibilités :

- si l'enneigement est correct :

Départ de la télécabine de la Gorge (altitude 1165m) et arrivée au Signal (altitude 1870m)

- si l'enneigement est insuffisant en bas :

Rendez-vous à la télécabine de la Gorge puis montée à pied de 15 minutes et départ au point 1400m et arrivée au sommet du télésiège de Roselette (altitude 2100m)

## Article 5 : Remise des dossards

Quelque soit le parcours, la remise des dossards aura lieu sur le parking de la Gorge jusqu'à 18h30.

## Article 6 :

Le repas aura lieu au niveau de l'arrivée, au restaurant du Signal.

Il sera suivi de la remise des prix.

Les participants redescendront sous leur propre responsabilité.

Les résultats seront disponibles sur le site :

<http://www.mountainskitour.com>

## Article 7 : Les catégories

Hommes et Dames :

Cadets : nés en 1995-96-97

Juniors : nés en 1992-93-94

Seniors : nés de 1973 à 1991

Vétérans 1 : nés de 1963 à 72

Vétérans 2 : nés de 1953 à 62

Vétérans 3 : nés en 1952 et avant

Pour les dames : une seule catégorie Vétérans à partir de 40 ans (1972 et avant).

La catégorie espoir est classée avec la catégorie senior.

## Bulletin d'inscription « La Montée du Signal »

Attention clôture des inscriptions le mercredi 14 Décembre 2011 à 19h – Limitation 200 inscriptions

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ...../...../..... Catégorie 11/12 : .....  
Nationalité :-, ...../...../.....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : .....  
Email : .....  
Assurances (cocher la case correspondante)  
 Licence FFME n° licence ..... Club : .....  
 Licence découverte journée en vente 6€

Joindre au bulletin :

La somme de 22€ + 6€ pour les non licenciés (chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir présenté, à l'organisation au moment du retrait de mon dossard, un certificat médical de non contre indication à la pratique du ski de montagne en compétition datant de moins d'un an et la copie de ma licence FFME

Date

Signature